

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 041
HEBOUT**

Travaux sylvicoles

18,5 M\$ POUR LES TRAVAUX SYLVICOLES DANS LA RÉGION DE L'OUTAOUAIS

Québec, le 16 juin 2014 – La ministre responsable de la région de l'Outaouais, qui est également ministre de la Justice et ministre responsable de la Condition féminine, Mme Stéphanie Vallée, au nom du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Laurent Lessard, annonce 18,5 M\$ pour la réalisation de travaux sylvicoles dans la région de l'Outaouais.

Cette annonce s'est faite conjointement avec les députés de la région de l'Outaouais, M. Andre Fortin, député de Pontiac, M. Marc Carrière, député de Chapleau, et M. Alexandre Iracà, député de Papineau.

Rappelons que le 29 avril dernier, le premier ministre, M. Philippe Couillard et le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Laurent Lessard, annonçaient l'augmentation des investissements pour les travaux sylvicoles en forêt publique, les portant ainsi de 183 M\$ à 225 M\$ pour 2014-2015. Plus de 146 M\$ de cette enveloppe sont déjà accordés et visaient principalement les travaux non commerciaux. Les nouveaux montants annoncés aujourd'hui sont pris à même les 79 M\$ annoncés en avril 2014 incluant les budgets pour les travaux commerciaux.

« Déjà 7,7 M\$ ont été accordés à l'industrie de notre région. Plusieurs travaux sont déjà amorcés et nos travailleurs sylvicoles s'affairent en forêt. Maintenant, notre gouvernement déploie tous les efforts possibles afin que les entreprises sylvicoles puissent mener l'ensemble de leurs activités découlant de notre annonce du 29 avril dernier, et ce, au bénéfice de nos entrepreneurs sylvicoles, de nos travailleurs ainsi que de nos communautés forestières », a affirmé la ministre Stéphanie Vallée.

Le gouvernement du Québec a pris l'engagement d'accroître les rendements ligneux des forêts afin de bâtir le patrimoine forestier du Québec. Les sommes annoncées le 29 avril pour effectuer les travaux en forêt permettront de maintenir et de créer des emplois dans nos régions.

« Notre priorité était de confirmer les budgets en sylviculture rapidement afin que les gens puissent travailler le plus longtemps possible cet été. Dans le contexte budgétaire actuel, les montants alloués démontrent clairement l'intérêt de notre gouvernement pour le secteur forestier. Nous devons améliorer la productivité et la compétitivité de la forêt québécoise. Nous devons stimuler le développement économique de nos régions, améliorer la qualité de vie de nos travailleurs et protéger la pérennité du territoire forestier. Avec cette annonce, nous livrons la marchandise », a conclu le ministre Lessard.

- 30 -

Sources :

Sylvie Descoeurs
Attachée politique
Cabinet de la ministre de la Justice et ministre
responsable de la Condition féminine
Tél. : 819 827-5848

Pierre-Olivier Lussier
Attaché de presse
Cabinet du ministre des Forêts, de la Faune
et des Parcs
Tél. : 418 643-7295